

Document 1 : Les rites du Maroc

Au Maroc les rites accompagnent l'homme au long de toute sa vie, entourant la naissance, le passage à l'âge adulte, le mariage et la mort.

À la naissance selon la coutume musulmane, on rase une partie des cheveux du nouveau-né, on les dissimule dans une datte, qu'on lance ensuite à la mer en criant « bismillah » (« au nom de Dieu »). C'est à l'animateur que reviendra l'honneur de procéder à ce rituel.

Le mariage a une grande importance dans la religion musulmane. Le mariage est une union légitime entre un homme et une femme et tout vivre-ensemble entre une femme et un homme en dehors de cet acte est considéré comme illicite.

Le mariage dans l'Islam

Le Coran précise dans la sourate intitulée « Les Romains » (verset 21) : « Et parmi ses signes, Il a créé de vous, pour vous, des épouses pour que vous viviez en tranquillité avec elles et Il a mis entre vous de l'affection et de la bonté. Il y a en cela des preuves pour des gens qui réfléchissent ».

Une autre sourate (« Les appartements », verset 13) confirme : « Ô les gens! Nous vous avons créés d'un mâle et d'une femelle, et Nous vous avons répartis en peuples et en tribus, pour que vous fassiez connaissance entre vous... ».

Le mariage est un acte incontournable en Islam et il permet aux musulmans de bâtir une société cohérente permettant aux musulmans d'exprimer leur foi en respectant les préceptes de Dieu.

Le mariage au Maroc

Au Maroc, pays millénaire où plus de 90% de la population est de confession musulmane, le mariage est un acte social très important. Dans ce pays, le mariage est non seulement un acte complétant la foi mais aussi un grand événement justifiant plusieurs journées de festivités complétant les traditions.

C'est ainsi que pour les marocains, les cérémonies accompagnant le mariage offrent, au moins, deux avantages : faire la fête pendant plusieurs jours et permettre à l'homme et à la femme de compléter.

Les cérémonies de mariage comportent un ensemble de rituels.

Les rituels du mariage marocain

1--La dot et le contrat

Même s'il subsiste encore des mariages «arrangés» dans le but d'unir deux familles, le mariage marocain, à l'instar des unions modernes, correspond à la volonté des futurs époux d'unir leurs destinées. Les cérémonies du mariage commencent par la conclusion de l'acte de mariage, en présence de témoins, par des Adouls (équivalant aux notaires). Ce contrat est signé, de quelques jours à quelques mois avant le début des rituels et des festivités. Selon les us et coutumes, la famille du marié apporte une dot (somme plus ou moins importante destinée à l'équipement de la future maison du couple).

2--Le rite de purification

Quinze jours avant son entrée au domicile conjugal, la jeune fille se rend toutes les deux nuits au Hammam (bain maure) pour effectuer les ablutions rituelles. La dernière séance est caractérisée de lavage avec les seaux (Takbib) : la future mariée se présentera escortée de parentes et amis, au bain maure où elle est reçue par les employées du bain (appelées Taayabates) qui l'accompagnent processionnellement jusqu'à la salle la plus reculée (qui est la plus chauffée, en général) en chantant les louanges du prophète et en lançant des yousyous. Dans cette salle, sept seaux remplis d'eau tiède sont rangés ; les tayyabates vont puiser avec un récipient venu directement de La Mecque, successivement l'eau qui est versé sur la tête de la future mariée. A l'issue de cette cérémonie, la future mariée serait alors sous la protection des anges. Ce rite de purification marque la rupture avec le passé et constitue le point de passage vers une nouvelle ère.

3--La cérémonie du Henné

Elle a lieu la veille du jour des noces. Le henné est une plante dont les feuilles produisent de la teinture jaune ou rouge. Recommandé par le Prophète, le Henné vise à embellir la mariée. C'est une femme, appelée «Nekkacha» qui est chargée de cette opération. Les feuilles de Henné sont moulues et tamisées puis mélangées avec l'essence d'eucalyptus et de l'eau de fleurs d'oranges. Ensuite la Nekkacha effectue le tatouage sur les

mains puis les pieds de la mariée, en dessinant des motifs attrayants. Cette cérémonie, qui se déroule, en présence des femmes proches de la mariée, symbolise l'acheminement vers le statut d'épouse.

4--La coutume de l'offrande (Lahdia)

Avant le mariage, le fiancé offre des présents à sa future épouse. Certains sont symboliques comme le sucre (représentant la vie heureuse), le lait (la pureté) ou les dattes. Le reste des offrandes varie selon les moyens ; on y trouve généralement des coupons de tissus, des caftans, des chaussures, des sacs à main, des parfums, etc. Les cadeaux sont disposés sur de grands plateaux de couleurs argent (les téfors) recouverts d'un couvercle conique. Les cadeaux sont remis à la fiancée à son domicile dans un cortège comportant des porteurs soulevant les téfors et un orchestre qui anime les danses des invités. Ce rituel permet de faire, dans le quartier de la fiancée, la publicité de l'évènement et informer les habitants du quartier du futur mariage.

5--La cérémonie de mariage («La Berza»)

La fête, proprement dite, se déroule dans un Riad (maison traditionnelle marocaine comportant un grand patio), sous une tente à proximité du domicile de la mariée ou dans une salle de fête. Dans tous les cas, une estrade est aménagée avec deux sièges luxueux, permettant de mettre en évidence les mariés pour qu'ils soient vus de tous. La jeune épouse arrive devant l'assistance vêtue d'un caftan blanc avec des bijoux assortis. Elle est assise, avec son mari, sur une chaise à porteurs, appelée «AMARIYA». Ils font le tour dans la salle, sur des airs de musique, et, arrivés près de l'estrade, ils descendent de l'Amariya pour s'asseoir. Les convives viennent, chacun leur tour, prendre des photos en leur compagnie. Sur un des côtés de la salle, des orchestres se relayent pour accompagner les différentes animations et pour faire danser les convives. Pendant toute la soirée, la mariée change quatre à sept fois de tenue, de parure, de bijoux et de coiffure pour représenter les principales régions du Maroc. Cette cérémonie est orchestrée par les «Naggafates», ces femmes au fait des traditions, des us et coutumes ; elles sont les maîtresses de cérémonie. Elles peuvent être quatre ou cinq, sous la direction de l'une d'entre elles. Ce sont elles qui habillent la mariée, la parent de bijoux et gèrent le timing. A la fin de la cérémonie (qui se termine, en général, au petit

matin), la mariée revêt une robe blanche pour couper le grand gâteau (pièce montée à cet effet).

6--Les mariages marocains d'aujourd'hui

Le mariage au Maroc est toujours célébré selon des rites et des coutumes provenant de traditions ancestrales. Malgré quelques particularités locales spécifiques et certaines régions, le rituel du mariage est le même partout dans le pays.

Cependant, la cérémonie a connu, avec le temps, des changements significatifs sous l'effet de l'urbanisation accrue. Par ailleurs, les contraintes de coût ont amené la plupart des marocains à simplifier les rites. C'est ainsi que les festivités qui duraient, à l'origine, sept jours sont souvent ramenées à trois jours voire à une seule journée.

Mais une chose est sûre : les marocains restent très attachés à leurs traditions.

7—Importance et rôle de la gastronomie

Le Maroc est un pays réputé pour la qualité de sa gastronomie et la richesse et la multiplicité de ses plats traditionnels. Les festivités accompagnant les mariages offrent l'occasion aux invités de goûter aux plats traditionnels parmi les plus connus au Maroc comme :

- ✓ Le poulet farcis;
- ✓ Le tagine de mouton aux pruneaux;
- ✓ La pastilla;
- ✓ Le Méchoui;

La consommation des gâteaux traditionnels comme les briouates, les cornes de gazelle ou les baklawas aux amandes.

Le deuil marocain est collectif:

Selon la tradition et dès que le décès est survenu, la famille en avertit les amis, les gens vertueux de la communauté et les proches parents. La maison du défunt est alors ouverte aux visiteurs pour les condoléances. Les femmes reçoivent les femmes et restent à domicile. Les hommes reçoivent les hommes, la plupart du temps chez un voisin.

Il faut dire que la durée des visites au domicile est indépendante des délais prescrits pour organiser les funérailles proprement dites. Les condoléances se pratiquent pendant trois jours et pas au-delà, sauf dans le cas où quelqu'un se déplace de loin.

Le visiteur emprunte souvent la formule de politesse : «Que Dieu augmente ta récompense, t'accorde l'endurance et pardonne à ton regretté». Et à la famille de répondre : «Amen, que Dieu te récompense et t'évite tout mal». Souvent, les familles organisent un «festin» au retour du cimetière. À la maison la famille ne lésine pas sur les moyens. Des fois les repas sont comparables à ceux des fêtes. Ce genre d'attitude est mal compris par les autres communautés musulmanes, car les dépenses sont alors perçues comme des actes destinés à se faire remarquer. En la matière, spontanéité et sincérité sont de règle.

À ce repas est convié l'imam qui a présidé aux funérailles. Le repas est destiné à l'âme du défunt. L'imam fait la prière et le fils pour le père décédé, ou la fille pour la mère décédée, entame le repas en mémoire du défunt. Il est alors courant, en tant que plus proche par le sang, qu'il ou elle appelle alors symboliquement le défunt.

Cela crée en général un moment d'émotion. Le repas consacre le remplacement du défunt dans sa place au sein de la famille et de la société par son représentant le plus proche. Celui-ci veille alors à remercier tous ceux qui se sont associés à la peine de la famille. Un repas pour l'âme du défunt est ensuite organisé le 7ème jour, le 40ème jour, le 7ème mois, puis au premier anniversaire du décès.

La mort a véritablement une dimension communautaire très forte au Maroc. Elle provoque une mobilisation générale autour des endeuillés, visant à les aider pendant les premiers jours en les déchargeant de tout souci. Toujours selon la tradition, les voisins veillent eux-mêmes à ce que le domicile du défunt soit propre, font la cuisine, reçoivent les visites pour

que les proches soient le moins possible dérangés. Ils nettoient de fond en comble l'appartement du défunt dès que le convoi mortuaire part vers le cimetière. Ce sont généralement eux qui préparent le repas de retour du cimetière.